



DOSSIER P. 13

**La commune
accueille
le comice
agricole**

une **Comme nouvelle**

ACTUALITÉS
DOSSIER
CULTURE
À L'ÉCOLE
ILS & ELLES

Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné | n°22
Printemps 2023



21 janvier
Repas des aînés

Les aînés des Abrets en Dauphiné se sont retrouvés à l'invitation du CCAS et de la municipalité pour un repas de fête.

Ils étaient ainsi plus de 200, dans une salle Vercors décorée sous le signe des *sixties* hippie, avec au service les élus et des jeunes du groupe Détribus.

18 mars
Journée verte

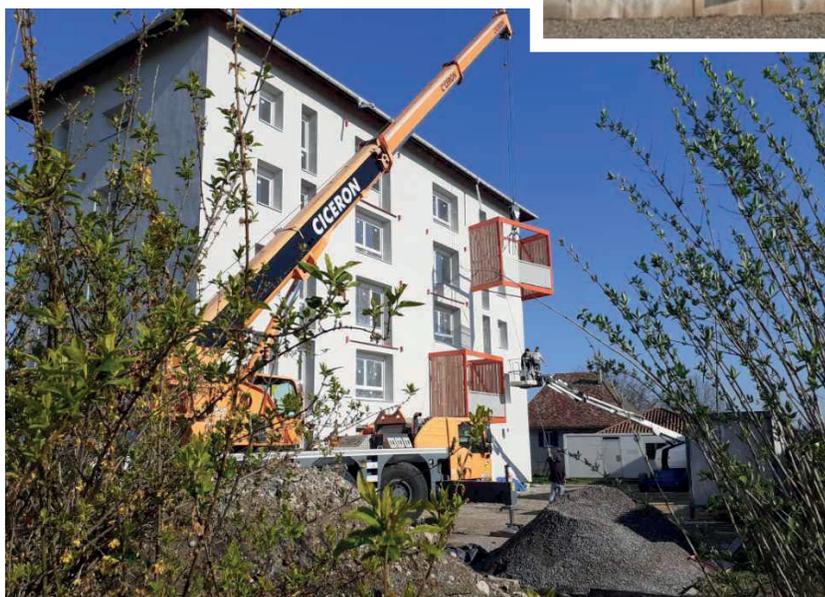
Cette année encore vous avez été nombreux à répondre à l'appel pour une matinée de nettoyage de votre commune.

Enfants comme adultes, votre participation active a permis de récolter de nombreux déchets et de rendre votre environnement plus agréable.



19 avril
Pose des balcons à La Contessière

Ce fut un travail acrobatique et de précision que la pose des nouveaux balcons à La Contessière, dont les travaux de rénovation seront bientôt terminés. Le pilote de la grue a dû faire preuve de doigté pour les positionner parfaitement.





P. 13 | COMICE AGRICOLE

La ville accueille le concours de labours le 27 août et le comice les 2 & 3 septembre

P. 17 | VIE MUNICIPALE

Gros plan sur le budget 2023,

P. 20 | À L'ÉCOLE

L'art dans tous ses états



P. 24 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Festival du Pisé, le retour

P. 25 | CULTURE

PIR, un jeune groupe de rap local

P. 31 | ILS & ELLES

Michaël Gesland,
adepte de triathlon Xtrem



Comme une nouvelle

Le magazine municipal des Abrets en Dauphiné
n° 22 | printemps 2023

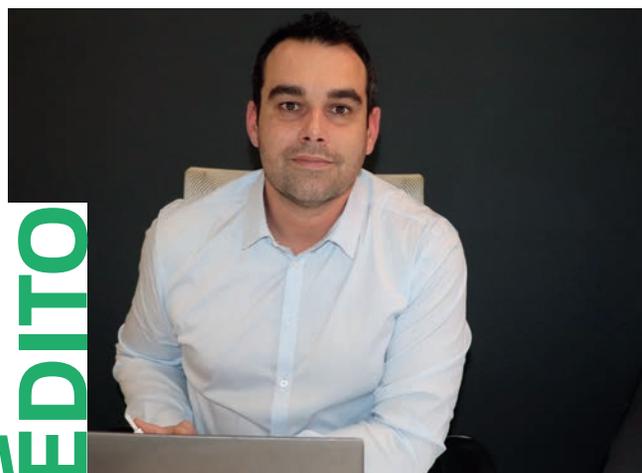
Mairie des Abrets en Dauphiné - Service communication, 1 place
Éloi-Cuchet 38490 Les Abrets en Dauphiné | 04 76 32 04 80

Directeur de la publication : Benjamin Gastaldello, Maire

Comité de rédaction : Commission communication

Maquette, mise en page, rédaction : Sandra Ferley | Crédits
photos : Une DR / Sandra Ferley, Florence Navoret, DR, freepik,
com | Relecture : Claudine et Jean-Loup Claperon

Imprimé à base d'encre végétales sur papier recyclé Nautilus
par l'imprimerie Fagnola - Tiré à 3600 exemplaires - mai 2023 |
Dépôt légal 2018 - ISSN 2724-9174



Benjamin GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné

Mes chers concitoyens, ce printemps 2023 tant attendu est enfin là ! Ce qui est sûr, avec ce dramatique réchauffement climatique, c'est que l'été sera chaud ! J'espère me tromper, malheureusement cette année encore nous amènera à réfléchir toujours plus à nos comportements et à notre consommation. Il ne s'agit pas de nous culpabiliser mais force est de constater que le dérèglement est là et même sur nos territoires les ressources en eau manqueront.

Si je me permets ce petit paragraphe, c'est que justement les beaux jours sont une période propice à la consommation d'eau. Je vous demanderai d'être vigilants quant à son usage, encore plus cette année que par le passé.

La commune s'imposera également les restrictions nécessaires : nous planterons plusieurs citernes de 5 000 à 10 000 litres pour permettre l'arrosage communal, afin de continuer à embellir et entretenir. Dans cette même dynamique, les travaux d'installation des ombrières photovoltaïques vont commencer. Trois sites vont être équipés de plusieurs centaines de m² de panneaux, pour capter cette ressource renouvelable. La commune souhaite exploiter et devenir fournisseur direct d'énergie, cela serait un magnifique signal sur la maîtrise des coûts et sur la mise en application d'une économie circulaire. Cette volonté forte reste à être validée en termes juridiques, de gestion technique ou administrative.

Le printemps et l'été, heureusement pour nous, sont surtout des saisons de rencontres, d'échanges et de partages... Une fois de plus ces belles journées seront remplies de divertissements et de loisirs. En complément de ce bulletin, vous pourrez apprécier notre *Bouillon de Culture* n°2 qui vous détaille la saison culturelle de la ville. Nous espérons que ces programmations rencontreront un vif succès.

L'équipe municipale et moi-même sommes persuadés que l'accès à la culture, aux divertissements, spectacles ou autres expositions, sont l'une des clés de l'émancipation de tous et plus particulièrement des plus jeunes. Ainsi, tout au long de l'année, plusieurs interventions et ateliers sont menés dans nos groupes scolaires pour permettre à nos enfants l'accès à d'autres horizons. Quoi de plus merveilleux que de se retrouver début mai à l'école du Mâcle avec différents élus, et d'être guidés par les élèves pour découvrir le musée éphémère sorti de leur foisonnante imagination, aidés de leurs instituteurs et intervenants extérieurs.

Plusieurs fêtes également viendront rythmer notre été : fête de la musique, 14 juillet, incontournable Batteuse et, cette année, le fameux comice agricole ! Je profite de cet éditorial pour vous inviter à venir nous rejoindre dans l'organisation de ces belles journées.

Bonne lecture à tous et... passez un bel été aux Abrets en Dauphiné !

Les dossiers qui font l'actualité de vos élus



VOIRIE

1. Rue Jean-Jannin. Le parking de la rue Jean-Jannin va dans quelques jours présenter un nouveau visage. La démolition de la maison achetée récemment par la commune va permettre la création d'une vingtaine de places de parking supplémentaires. Le centre ville des Abrets en Dauphiné continue à se restructurer !



IMMOBILIER

2. Rue du Mâcle. L'aménagement de la rue du Mâcle se poursuit. La voirie (stationnement et trottoirs) a été renouvelée. La parcelle de terrain, propriété de la commune, est en cours de cession. La société Isère Habitat, qui va acquérir le terrain, proposera un programme immobilier où se côtoieront maisons individuelles et bâtiments collectifs qui devront respecter des critères environnementaux souhaités par la mairie.



SCOLAIRE

3. Réouverture d'une classe. Bonne nouvelle du côté scolaire ! Une classe de maternelle va être rouverte à l'école des Dauphins dès la rentrée de septembre. La municipalité s'en réjouit et va créer un poste d'Atsem pour accompagner l'équipe enseignante.



VOIRIE (BIS)

4. Rue Victor-Hugo. En juillet vont commencer les travaux de voirie, après un an de travaux d'enfouissement de réseaux et de renouvellement des canalisations d'eau et mise en séparatif de l'assainissement. Création d'un trottoir piéton (à gauche quand on sort de la ville) et, côté droit, d'un espace partagé et protégé piétons-vélos. L'aménagement va partir du pont sur la voie ferrée jusqu'au chemin de la Pommeraie (après Bourgeat). Au terme de ces travaux le département fera la bande de roulement.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité pour l'exercice 2023. On reste donc à un taux de 32,11% pour le foncier bâti et à 45,02% pour le foncier non bâti. De même, le taux de taxe d'habitation (pour les bâtiments qui restent taxables) de 6,75%, voté en 2019, a été reconduit.

L'État, pour sa part, a relevé le montant de la valeur locative des biens, ce qui explique l'augmentation de l'imposition, qui n'est pas le fait de la commune.

C'est parti pour la rénovation des locaux de la MJC-EVS. Les travaux vont s'étendre sur trois ans. La première phase, d'un montant de 100 000 €, concernera le rez-de-chaussée du bâtiment, avec en particulier les sanitaires.



Toutes les communes membres du Syndicat intercommunal à vocation unique pour la gestion du gymnase du collège Marcel Bouvier ont validé la proposition de reprise du gymnase du Colombier, propriété du SIVU, par la commune des Abrets en Dauphiné.

La demande a été faite au préfet de dissoudre le syndicat au plus tard au 30 juin prochain.

Renouvellement des subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Pour la quatrième année consécutive, la municipalité propose une aide de 150 € aux personnes faisant l'acquisition d'un VAE. Le dossier de demande est à retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune www.les-abrets-en-dauphine.fr

Dans cette rubrique, retrouvez un résumé des principales délibérations votées lors des conseils municipaux. Vous pouvez retrouver le détail de chaque conseil et de ses délibérations sur le site de la commune : www.les-abrets-en-dauphine.fr



L'opération chèque jeunes reconduite

Cet été, tout comme l'an dernier, les jeunes Abréso-Dauphinois de 7 à 17 ans recevront un chèque jeunes avant les vacances d'été.

À l'intérieur, des bons de réduction sur diverses activités à effectuer dans des équipements du territoire et alentours : cinéma, laser game, accrobranche®, musée, piscine...

Cette opération devrait concerner près de 800 élèves de primaires, collégiens et lycéens de la commune.

Aide au permis de conduire

Le CCAS rappelle qu'il propose une aide au permis de conduire pour les jeunes de la commune de 17 ans et plus qui ont obtenu leur code et qui sont inscrits dans les auto-écoles abrésiennes.

Le montant de cette aide est de 500 € en échange de 50 heures de bénévolat au sein d'un service de la mairie.

Pour retirer un dossier, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur le site www.les-abrets-en-dauphine.fr.



60

Vous avez 60 ans ou plus et vous habitez la commune, le CCAS vous propose de participer à un repas intergénérationnel. Il est pris avec les enfants scolarisés dans les différents groupes scolaires. Le prochain repas aura lieu le **mardi 13 Juin**. L'inscription se fait en mairie avant le 6 juin.

Renseignements : 04 76 32 04 80



Tickets pour le service de covoiturage Atchoum

Le CCAS met à disposition quelques tickets « Atchoum », pour les personnes qui ne peuvent pas s'inscrire par Internet pour pouvoir bénéficier du service de co-voiturage mis en place par les Vals du Dauphiné. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de notre conseillère numérique en mairie pour obtenir ces tickets.

Renseignements : 04 76 32 04 80

www.valsdudauphine.fr

De nouveaux vitraux pour l'église de Fitialieu

L'Atelier VFP, représenté par Vanessa Fuzier-Perrin, a été chargé de restaurer une grande partie des vitraux de l'église de Fitialieu. Depuis quelques semaines, elle les dépose pour les apporter dans son atelier, afin de procéder à leur restauration. Les ferrures qui les maintiennent en place dans la maçonnerie sont ôtées, puis les vitraux démontés intégralement.

Les pièces de verre en bon état sont nettoyées, celles manquantes ou cassées refaites à l'identique. Ensuite, les vitraux sont remis en plomb : la vitrailliste les remonte, puis les soude et contre-soude à l'étain à chaque intersection de plomb. Enfin, pour les rigidifier et les étanchéifier, elle applique du mastic vitrier sous les plombs avant de replacer les ferrures. Les vitraux seront alors rescellés à leur place originelle, au mortier à la chaux.

La restauration permet la conservation du patrimoine, en agissant sur le travail d'origine, sans que la main du restaurateur soit visible.



Un vitrail du transept, avant et après rénovation

Restauration en atelier ©Nolwenn Bridier

Repose de la Vierge, dans le chœur



La trésorerie va fermer le 1er septembre prochain

La Trésorerie des Abrets en Dauphiné va transférer son activité, à compter du 1er septembre 2023, vers le service de gestion comptable de La Tour du Pin.

Vous disposerez toutefois toujours de services de proximité :

- **prendre rendez-vous** avec le service des Finances publiques compétent en se rendant à la mairie,
- **contacter par téléphone** le

centre de contact national au 0809 401 401 de 8h30 à 19h

- **vous rendre au service des impôts** des particuliers de Bourgoin-Jallieu (22 place Charlie-Chaplin, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h),

- **pour le paiement de vos factures** comportant un QR-code, vous pourrez vous rendre chez l'un des deux buralistes agréés : rue Gambetta et 37 rue de la République.



Bouillon de sorties 2e édition



Avec le retour du printemps, c'est aussi celui de votre agenda culturel. *Bouillon de sorties*, deuxième du nom vous a été distribué en même temps que votre magazine.

Vous y trouverez toutes les manifestations culturelles prévues sur la commune jusqu'à la fin de l'année 2023.

Concerts, théâtres, expos, animations... Ne manquez rien de ce qui se passe aux Abrets en Dauphiné.

Les conseils municipaux sont diffusés en **live sur Facebook**

Un lundi soir par mois, à 20h30, en direct de la salle du Triangle, Future prod vous propose de suivre le conseil depuis votre canapé ! Avec une grande qualité technique visuelle comme sonore.

Les séances du conseil municipal restent ouvertes à tous (hors contraintes sanitaires).

Vous êtes les bienvenus pour y assister.

Comptes-rendus de séances sur www.les-abrets-en-dauphine.fr.

Les dates des prochains conseils municipaux :
lundi 12 juin



Code : remise à niveau pour les aînés

Une demi-journée gratuite est organisée par le CCAS et la prévention routière : « remise à niveau du code voiture et piéton », à destination des personnes de la commune de plus de 65 ans, le **lundi 26 juin de 14h à 17h**. Les inscriptions sont à faire en mairie jusqu'au 19 juin. 30 personnes maximum pourront être accueillies.



Intervillages : qui sera le champion 2023 ?

Pour la première édition des intervillages l'an dernier, c'est une équipe de Pressins qui l'a emporté, face à celles des Abrets en Dauphiné et de Chimilin. Les six équipes s'étaient affrontées à travers des épreuves de baby foot humain, tir au but, fléchettes, tir à la corde... dans une ambiance festive et sous un soleil de plomb pour remporter le trophée réalisé spécialement pour l'occasion. Il sera remis en jeu le 14 juillet prochain au cours d'un après-midi qui devrait une fois encore permettre d'associer fous rires et défis physiques. Si vous souhaitez monter une équipe pour défendre les couleurs de votre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Vendredi 14 juillet - 10h-16h. Parc Bisso.

Renseignements et inscription

chantal.nelaton@les-abrets-en-dauphine.fr



Un deuxième médecin au centre municipal de santé

Un deuxième médecin, le docteur Didier Reynier, rejoindra le centre municipal de santé à partir du 1er juin. Il assurera des consultations le jeudi et le vendredi. Le CMS est donc désormais ouvert toute la semaine du lundi au vendredi pour les Abrésiens.

Par ailleurs, les locaux de la rue Jean-Jannin, actuellement occupés par Cassiopée, vont être libérés et restructurés à l'automne. Ils seront disponibles début 2024 pour de la médecine libérale.

Centre municipal de santé,
105 rue Jean-Jannin - 04 58 47 49 47

Hardi, moussaillons ! à Fitilieu

Avis aux jeunes pirates. Vous pouvez repartir à l'abordage à bord du bateau installé à côté du terrain de sport, route du Stade.

Les agents des services techniques ont remis en état le vaisseau et remplacé les graviers du sol par des copeaux de bois. Alors sortez vos longues vues et hardi, moussaillons !





Sophrologie pour les seniors

Des cours de sophrologie gratuits sont toujours proposés par le CCAS aux personnes de plus de 60 ans habitant la commune. Ils sont dispensés tous les **jeudis matins de 9h à 10h, salle Marcelline, rue Jean-Jannin**. Les inscriptions se font auprès de la sophrologue au moment des cours.

Borne des pèlerins de Saint-Jacques

L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Abrets et Environs a installé en janvier une borne de positionnement rue de la Liberté (en face de la caserne des pompiers). Elle a pour rôle d'accueillir les pèlerins du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, qui empruntent nombreux cette voie dite de Genève.



Quartier Pierreton : le projet suit son cours



La restructuration du centre ville et du quartier Pierreton par la commune, suit son cours. Pour rappel, l'idée était de faire disparaître un îlot vétuste et d'en profiter pour restructurer l'espace en prenant en compte la pression foncière locale et la loi sur la densification des centres villes. La commune s'est tournée vers une structure publique de portage foncier qui a acheté, démoli et restructuré l'espace public et lui a trouvé un

opérateur.

La volonté de la municipalité est d'avoir un quartier d'habitation dense, de proposer aux habitants une offre de logement qui n'existe pas assez aujourd'hui (de l'habitat neuf, avec un certain niveau de prestations) et d'accueillir également une population nouvelle.

C'est Maia immobilier qui est en charge du projet, lequel répond aussi aux critères de stationnement local avec un sous-sol complet prévu en parking. Mais cela impose en contre-partie que l'opération se fasse en intégralité et en une seule fois. Pour réaliser cette opération qui comporte 60 logements, il faut qu'au moins 50 % du programme soient vendus, ce qui n'est pas encore le cas. Le projet a donc pris un peu de retard mais avance malgré tout.

L'opération sera bien menée à son terme. Le chantier devrait débuter dans le courant du deuxième semestre 2023, pour une livraison fin 2025.



Opération tranquillité vacances

La police municipale va travailler en liaison avec la gendarmerie pour l'opération tranquillité vacances de cet été. Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolages...).

Le principe est simple : connectez-vous sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> et remplissez le document.

Ou prenez rendez-vous avec la police municipale (06 84 95 70 76) pour venir en mairie remplir la fiche de renseignements.

Mouv'Roc : des agrès sportifs au Parc Bisso

Les agrès mis à disposition des sportifs au parc Bisso ont fait peau neuve. Les anciens seront bientôt enlevés des jeux pour enfants et une plateforme regroupant toutes les activités a été installée de l'autre côté du parc.

Cet espace de *Street cross training* peut accueillir six utilisateurs simultanément et permet de réaliser pas moins de 114 exercices grâce à ses barres verticales, son échelle de cross training, son sac de frappe et ses demi-barres parallèles.

Encore un peu de patience toutefois : l'espace ne sera accessible qu'une fois le tapis de protection au sol installé.

Pose de la première pierre de la future crèche

C'est parti pour la construction de la future crèche qui s'élèvera rue Jules-Ferry, en face de l'école Tabarly.

Un nouvel équipement qui profitera à tout

le territoire et qui prend naturellement sa place entre école élémentaire, accueil périscolaire et MJC, collège et gymnases.

Ce bâtiment multi accueil comprendra 39 berceaux, mis à disposition des Vals du Dauphiné et exploités par l'ADMR, ainsi qu'un espace périscolaire de 30 places exploité par la MJC des Abrets en Dauphiné.

Le projet est financé par :

- La CAF de l'Isère (937 850 €);
 - l'État (200 000 €)
 - La commune des Abrets en Dauphiné (514 159 €)
- Montant total de l'opération : 1 652 000 €

La première pierre a été posée en présence du maire, Benjamin Gastaldello, Bernard Badin, président des Vals du Dauphiné, Michel Serano vice-président des VDD en charge de la petite enfance, Marjolaine Meynier-Millefer, députée, et les sénateurs Didier Rambaud et Michel Savin.



Propriétaires, n'oubliez pas votre déclaration d'occupation des logements

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers à usage d'habitation ? Que vous soyez un particulier ou une entreprise, vous avez jusqu'au 30 juin 2023 inclus pour déclarer l'occupation de vos logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » sur le site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration



supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023.

Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances.

Cette obligation déclarative

concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaires indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).

Changement des horaires des déchèteries

Depuis le 27 mars 2023 le Syclum a modifié les horaires des déchèteries.

Aux Abrets, chemin de la Bruyère :

Lundi : 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : fermée

Jeudi / Vendredi / Samedi : 8h30

à 12h / 13h30 à 17h30

A Fitolieu, lieu-dit Tapon :

Lundi : fermée

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : fermée

Vendredi : 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h et 13h30 à

17h30

Horaires d'été pour les deux déchèteries, de la semaine du 15 juin à la semaine du 15 septembre

Lundi : Fermées

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,

samedi : 7h30 À 13h

Plus d'informations

www.syclum.fr





Comice agricole

Concours de labours et fête du monde rural. Pendant trois jours la commune met à l'honneur les agriculteurs et tous ceux qui font vivre nos campagnes.

Rendez-vous les 27 août et 2 & 3 septembre prochains

La fête prend la clé des champs

Le concours de labours du 27 août et le comice des 2 et 3 septembre s'annoncent une fois encore comme une grande fête du monde rural et des agriculteurs.

300 bénévoles, des heures de montage et de démontage, des centaines de repas servis et près de 7000 visiteurs. 14 commissions et des mois de préparation pour l'organisation. Ramené à quelques chiffres, le comice agricole est déjà impressionnant. Mais la passion qu'on y ressent en arpentant ses allées l'est plus encore.

Cette fête rurale met en avant l'agriculture et nos racines. « C'est une vitrine de l'agriculture locale, de ses métiers et des éleveurs. C'est l'occasion de montrer qu'il y a des agriculteurs motivés, qui aiment leur métier », explique Hervé Clavel, l'un des trois coprésidents du comice 2023, avec Andrée Justet et Marie-Christine Perrot. Souvent stigmatisés, les agriculteurs peuvent, le temps d'un week-end, montrer au public leur métier et leur passion.

Cette tradition vient de loin. En 1902 la Société d'agriculture et d'élevage du canton de Pont de Beauvoisin est créée par les agriculteurs du canton, pour promouvoir l'agriculture



et l'élevage en organisant un concours général annuel.

À l'époque, le canton comprenait quatorze communes (Le Pont-de-Beauvoisin, Pressins, Saint-Jean-D'avelanne, Les Abrets, Granieu, Saint-Martin-de-Vaulserre, Saint-Albin-de-Vaulserre, Fitolieu, Romagnieu, Chimilin, Aoste, Saint-André-le-Gaz, Corbelin et La Bâtie-Montgascon).

Le redécoupage cantonal de 2014 n'impacte pas l'événement qui continue à se tenir, à tour de rôle, dans une des communes du secteur.

En 2016, la société devient Société d'agriculture et d'élevage du secteur de Beauvoisin, qui bientôt ne comprend plus que treize communes après la création de la commune nouvelle

des Abrets en Dauphiné.

Cette dernière a remplacé au pied levé Granieu pour l'édition 2023. Elle promet une ambiance digne de l'histoire de la manifestation avec tous les passages obligés qui font d'un comice une fête réussie. Une certitude : il y en aura pour tous les goûts ! Si la tête de veau au petit déjeuner vous laisse de marbre, il vous restera le corso fleuri, le lancer de bottes de paille, le tir à la corde des maires, les animaux de la ferme... Ou les nombreuses spécialités à déguster tout au long de ces trois jours.

Programme complet page 16

Vous voulez être bénévoles ? Venez vous renseigner lors de la réunion du jeudi 8 juin à 20h à la salle des fêtes de La Bâtie-Divisin.

Souvenirs, souvenirs

Quelques images des éditions précédentes. Les reconnaissez-vous ?



La reine et ses dauphines

Clarisse Perrot, des Abrets en Dauphiné, est la reine du Comice 2023. Elle a pour dauphines Alyss Alonso, originaire de Granieu, et Alizée Pegoud, de Pressins.



Corso fleuri : un char sur le thème de la vigne et du vin

Après le maïs l'an dernier, le groupe d'une quinzaine de bénévoles qui travaillent chaque année à la confection du char représentant la ville au comice ont choisi le thème de la vigne et du vin. Ils ont déjà commencé à récupérer des éléments pour décorer le char (vieux pressoir, tonneaux, machine emboucher, cuve à vendange...).

Tout sera alors prêt pour la construction proprement dite qui débutera au mois de juillet.



Demandez le programme !

Dimanche 27 août - Concours de labours au lieu-dit Massié, sur la commune historique de Fitialieu

Une journée festive rurale et familiale. Le concours de labours réunit plus de 60 participants avec toutes sortes de tracteurs (petits, gros, anciens, récents...). Les laboureurs confrontent leurs savoir-faire.

8h, la journée débute par une dégustation de la traditionnelle tête de veau.

10h, début du concours de labours.

12h30, repas sous chapiteau (diots, crozets et fromage blanc).

Après-midi : diverses animations (exposition de matériel agricole, lancer de bottes de foin...).



Samedi 2 septembre - Comice agricole jour 1 au lieu-dit la Croix bleue

Présentation de l'activité des agriculteurs et du bétail (chevaux, moutons, veaux, vaches, cochons...). Stands multiples avec les légumes, les volailles, commerces et artisans locaux...

Repas Paysan (bœuf bourguignon et pommes de terre sautées).

Animations diverses. Fabrication de pains traditionnels.

Repas (lasagnes et tiramisu) et bal sous chapiteau.



Dimanche 3 septembre - Comice agricole jour 2 au lieu-dit la Croix bleue

10h30, messe sous chapiteau animée par l'Harmonie des Tisserands.

12h30, repas champêtre (sauté de porc et riz).

14h, Défilé de corso fleuri, avec des chars réalisés par chacun des villages membres du comice.

Différentes animations : roues fleuries (customisez vos vélos, tricycles, brouettes, landeaux...), tir à la corde des maires, tir à la corde inter-villages, jeux de bois pour petits et grands proposés par la MJC...

Budget 2023 : entre réalisme et développement

Le budget qui vous est présenté dans les pages suivantes a été discuté par notre assemblée en janvier 2023, lors du Débat d'orientation budgétaire qui lui-même a fait suite à une réunion de la commission des finances. Il a été voté par le conseil municipal du 27 février 2023.

S'il fallait qualifier ce budget, il faudrait retenir les notions de réalisme et de développement.

Réalisme car il tient compte de la situation économique globale, où l'inflation touche tous les postes budgétaires importants. Je pense en particulier au prix des fluides (+ 230 000 €), des matières premières, des fournitures, etc. Nous en avons tenu compte dans le budget en réévaluant significativement la ligne affectée aux charges générales. Celles-ci ont ainsi été augmentées de 370 000 €, affectés aux consommations de fluides et à la maintenance du matériel.

Les frais de personnel, quant à eux, progressent de 200 000 € afin de faire face à l'évolution naturelle des salaires et à la création de postes qui se révèlent indispensables au bon fonctionnement des services. Pour les autres charges ce sont rigueur et sobriété qui ont été les



maîtres mots.

Budget de développement, car la volonté de l'équipe municipale est de poursuivre la modernisation de la commune par sa politique d'investissements conforme à ses engagements initiaux et au plan pluriannuel d'investissements qui a été acté et enrichi depuis trois ans. Plusieurs projets avancent, certes lentement du fait d'une conjoncture peu encourageante, mais ils arrivent à terme et seront prochainement livrés (La Contessière, l'école Tazieff).

Une augmentation de 230 000 € de la facture d'énergie

Au quotidien la rigueur de gestion est devenue une priorité absolue pour les élus et les services. Nous avons adopté une attitude pro-active, quitte à prendre des mesures qui ont pu déranger notre quotidien et nos habitudes. Il est encore trop tôt pour tirer le

premier bilan des mesures prises. Nous devons également aborder un autre défi auquel il va falloir faire face, à savoir la gestion de l'eau. En effet, des efforts en matière de sobriété vont nous être prochainement demandés par les pouvoirs publics. Des implications budgétaires seront peut-être nécessaires. Pour conclure, le budget volontariste de 2023 traduit la volonté de vos élus de poursuivre la transformation de notre commune, que nous souhaitons vivante et durable.

Philippe Thiébaud
Adjoint aux finances

Budget de fonctionnement :
6 042 413 €
Budget d'investissements :
7 691 000 €
Total : 14 733 413 €

Budget d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL 7 691 245 €

Constructions - rénovations

3 325 000



Construction de la crèche 1 200 000 €
Rénovation école Tazieff 1 025 000 €
Rénovation immeuble La Contessière 850 000 €
Aménagement de la brasserie de Fitilieu 250 000 €

Voirie - entretien

1 712 000



Restructuration de la rue Victor-Hugo 998 000 €
Voirie, bâtiments, travaux d'entretien 714 000 €

750 000

Achats fonciers



Terrains chemin de Morand, rue de la Reverdière et Grand Bailly. Maison rue Jean-Jannin.

Développement durable

300 000



Ombrières salle Vercors

Renouvellement matériel

190 000



324 000

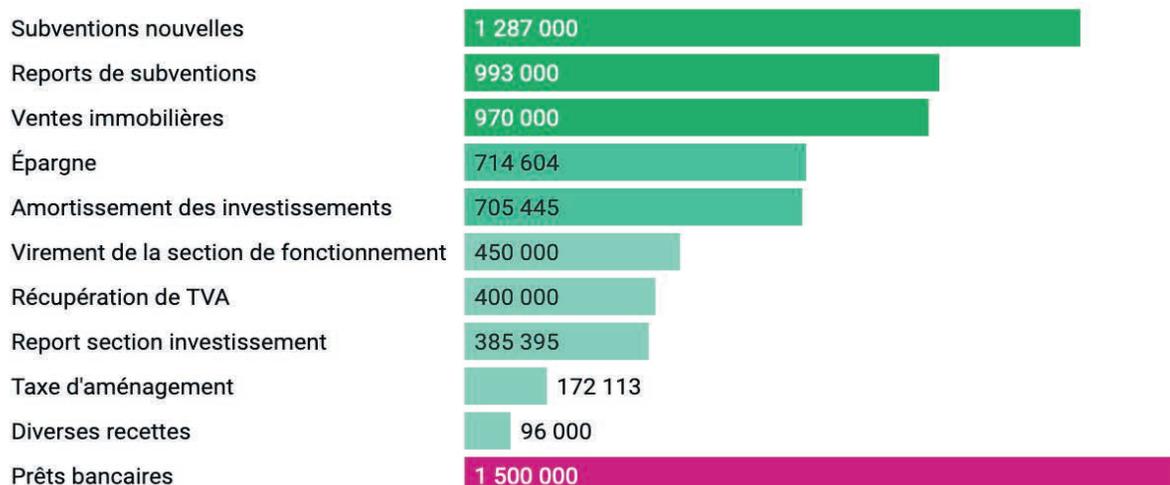
Remboursement de la dette

Matériel éducatif

170 000

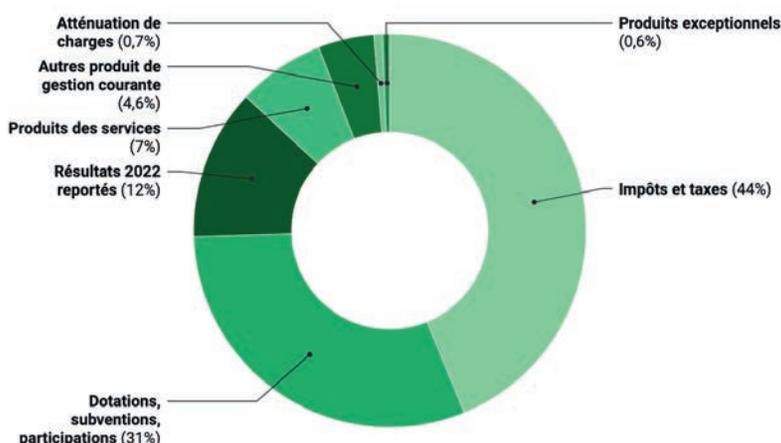


Recettes d'investissement : 7 691 245 €



Budget de fonctionnement

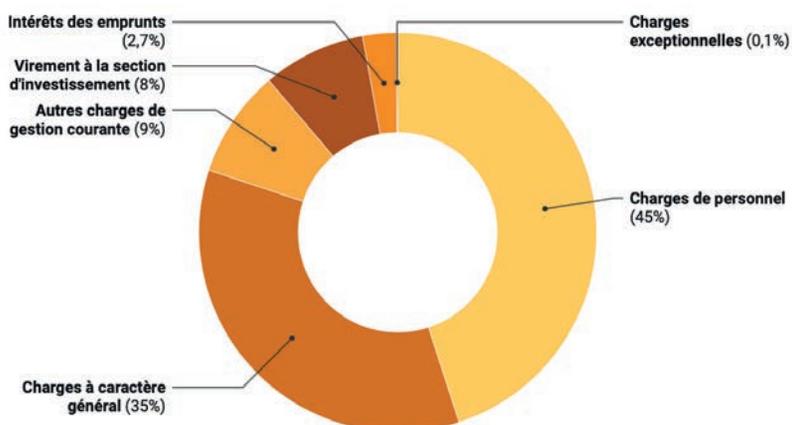
Recettes 6 042 413€



Impôts et taxes 2 644 000 €
 Produits des services 438 000 €
 Dotations, subventions, participations 1 857 000 €
 Autres produits de gestion courante 280 000 €
 Atténuation de charges 40 000 €
 Produits exceptionnels 35 000 €
 Résultat 2022 reporté 748 000 €

Charges à caractère général 1 870 000 €
 Charges de personnel 2 150 000 €
 Autres charges de gestion courante 465 000 €
 Intérêts des emprunts 145 000 €
 Virement à la section d'investissement 450 000 €
 Charges exceptionnelles 5 000 €

Dépenses 6 042 413€



L'art dans tous ses états dans les écoles

Une robe inspirée du travail de Salvador Dali



Sensibiliser l'œil et l'esprit des enfants à la création artistique sous toutes ses formes est un souhait des enseignants et de la municipalité. Pour ce faire, celle-ci a signé, avec l'association Agora Guiers, un plan sur trois ans (pour un montant de 15 000 €) pour développer des animations diverses auprès des élèves.

L'idée est de s'appuyer sur divers événements et outils culturels du territoire pour amener les élèves à créer leurs propres œuvres, grâce à la médiation de professionnels du secteur qui viennent partager leur passion et leur savoir-faire.

À l'école de La Bâtie-Divisin, les classes ont travaillé sur un film d'animation, *Le grand voyage de l'eau*, avec Nathalie Beaufays, plasticienne et Audrey Martenon, cinéaste, dans le cadre de la fête du court-métrage.

La première a travaillé une



Les élèves de La Bâtie Divisin découvrent leur film *Le grand voyage de l'eau*

semaine avec les classes, qui se sont succédé chaque jour, à la création des décors. En s'inspirant de différents artistes et diverses techniques, ils ont découpé, peint et façonné des éléments de pâte à modeler.

Puis Audrey Martenon

Un film d'animation et un musée de l'alimentation

est intervenue auprès des classes primaires qui ont pris près de 2 000 photos parmi lesquelles ont été choisies celles qui ont été intégrées dans le film. Ils se sont également occupés des bruitages et du choix des musiques d'accompagnement.

Les élèves ont fait visiter leur musée éphémère à l'école du Mâcle



À l'école du Mâcle, les élèves ont transformé leur école en musée de l'alimentation qui a pu être visité pendant trois jours en mai. Ils ont bénéficié d'une résidence du musée numérique micro folie qui leur a permis de découvrir l'art sous toutes ses formes et tous ses styles.

Ils ont ensuite travaillé avec Nathalie Beaufays à la réinterprétation d'œuvres en rapport avec la nourriture. Ils ont utilisé l'encre, les découpages, les pastels, les collages, l'aquarelle... pour créer collectivement leurs propres œuvres. Des créations collectives qui les ont littéralement passionnés et pour lesquelles ils ont fait preuve de beaucoup de créativité.

Enfin, les élèves de l'école Tazieff vont travailler en lien avec les artistes du festival Archi'nature. Ceux-ci vont créer des œuvres originales au Parc Bisso et à côté du château Bayard. Les enfants vont être associés à ces créations : ils vont rencontrer les artistes, échanger sur les projets. Ils fabriqueront ensuite des éléments à l'école et viendront les installer sur place. L'année prochaine, les projets et les outils tourneront entre les écoles avec d'autres thèmes de création.



Scannez pour regarder *Le grand voyage de l'eau*

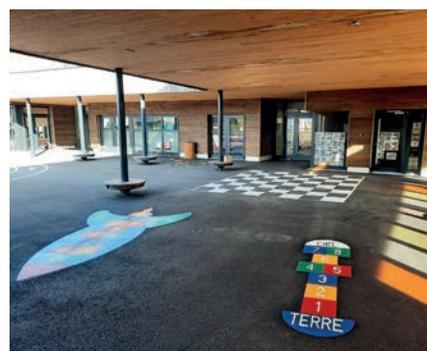


La cour de l'école du Mâcle a fait peau neuve

L'aménagement des cours de récréation de l'école du Mâcle a été finalisé. Diverses zones ont été créées, qui ont été réfléchies par les enseignants et dont les dessins ont été imaginés par les services techniques de la commune.

L'idée est que les enfants se sentent bien dans la cour et qu'ils puissent s'approprier les lieux.

Il y a des endroits pour les jeux calmes, les jeux de balles, il y a un espace de médiation, un circuit vélo/trottinettes pour les plus



petits, des marelles, un serpent des couleurs, un labyrinthe, des cercles, des couleurs...

Défi « maisons d'ici et d'ailleurs » relevé



Chaque année l'académie de Grenoble propose aux écoles du département un défi scientifique. Cette année, six classes de l'école du Mâcle ont participé au défi : « Maisons d'ici et d'ailleurs ».

Il s'agissait de concevoir et construire

une cabane avec des matériaux utilisés en architecture durable (bois, terre, paille...) de dimensions 21x29x21 cm environ.

En maternelle, les élèves ont dû réaliser une petite cabane avec une porte et une fenêtre, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont dû ajouter en plus un système d'éclairage comprenant une ampoule et une pile et, pour les CM1 et CM2, le système d'éclairage ne devait pas comprendre de pile. Les élèves se sont beaucoup impliqués dans ce projet et ont « bricolé » avec plaisir de jolies cabanes qui seront exposées lors de la fête de l'école.

Un bon d'achat pour les élèves de CM2

Comme l'an dernier les élèves de CM2 qui entreront au collège à la rentrée de septembre vont recevoir un bon d'achat de 20 €, offert par le CCAS, pour acheter des fournitures scolaires.

Pour ceux qui le souhaitent, ce

bon leur sera remis le lundi 26 juin, entre 16h30 et 18h30 à la mairie.

Ils pourront ainsi rencontrer les élus et découvrir leur rôle, mais aussi visiter la mairie des Abrets en Dauphiné.

Ambroisie : la saison des pollens arrive !

Cela fait quarante ans que l'ambroisie envahit l'Hexagone. Même si sa présence a été signalée ponctuellement par les botanistes un peu partout depuis bien plus longtemps. Un anniversaire dont on se passerait bien. Mais quelle est cette plante qui fait tant tousser (dans tous les sens du terme) à chaque printemps ?

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est originaire d'Amérique du Nord, et a été observée pour la première fois en France par des botanistes dans l'Allier, dans les années 1860. Au cours du XXe siècle, des introductions multiples de graines d'ambroisie ont eu lieu dans de nombreuses régions françaises via l'importation d'espèces cultivées (blé, pomme de terre, etc.) ou de fourrages.

Son pollen a des propriétés allergisantes et est responsable de diverses pathologies, aux symptômes plus ou moins sévères chez les sujets sensibles : rhinite, conjonctivite, symptômes respiratoires et parfois urticaire, eczéma et même asthme.

En Auvergne-Rhône-Alpes, région la plus fortement infestée, une étude de l'Observatoire régional de la santé (ORS) montre qu'en 2017, 660 000 personnes, soit environ 10 % de la population régionale, ont consommé des soins en lien avec l'allergie au pollen de cette



Les plants d'Ambroisie : si vous en croisez, signalez-les !

plante, pour un coût global estimé à plus de 40,6 millions d'euros.

L'ambroisie est également une source de nuisances pour les agriculteurs, car c'est une plante adventice (ou « mauvaise herbe ») concurrentielle pour certaines cultures.

L'ambroisie s'implante également dans des zones de travaux (bords de routes et de cours d'eau, les terrains en friche, les chantiers...).

Pour tenter d'enrayer l'envahissement, un cadre de lutte nationale a été mis en place et une réglementation spécifique coordonne différents acteurs : agriculteurs, particuliers, gestionnaires de milieux, maîtres d'ouvrage, etc.

Une plante produit en moyenne 3 000 graines qui ont une durée de vie de plusieurs années dans le sol.

La gestion de la plante s'effectue donc sur le long terme.

La commune des Abrets en Dauphiné poursuit sa lutte chaque année, en intervenant sur le domaine public. Pour information, l'intervention ne suit pas toujours immédiatement le signalement, il est préférable d'attendre le moment opportun pour programmer la fauche ou l'arrachage, idéalement avant la floraison.

La ville informe également les propriétaires privés de leur obligation de destruction de la plante, grâce aux nombreux signalements effectués sur la plateforme dédiée (www.signalement-ambroisie.fr).

Pour rappel, un arrêté préfectoral oblige les propriétaires, locataires, usagers, exploitants à signaler l'espèce et à détruire les plants développés, ainsi qu'à prévenir la reproduction.

Une plante produit en moyenne 3000 graines

Ombrières: les arbres du parking Vercors seront transplantés

Le projet d'ombrières situées sur le parking de la salle Vercors ne permettra pas de conserver



les végétaux existants. Deux choix s'offrent à la commune : transplanter les arbres viables (après réalisation d'un diagnostic) sur une parcelle à proximité, ou les couper et planter de nouvelles essences afin de compenser cette perte.

Le coût de la première option est d'environ 25 000 €, pour la transplantation de seize arbres viables (sur un total de vingt-huit arbres impactés). La seconde option représente un coût avoisinant les 8 000 €.

Malgré cette différence notable de coûts, le choix s'est porté sur la transplantation des sujets viables.

Silence ça pousse...



Un maraîcher, Julien Grassot, s'est installé sur une parcelle communale, aux alentours de la salle Vercors et a planté ses premiers légumes.

Fenouil, carotte, radis, haricot, blette... ils passeront bientôt dans les mains des employées de la cuisine centrale afin de ravir les papilles des petits comme des grands !

Cérémonie Un arbre, une naissance

Votre enfant est né entre le 1er octobre 2021 et le 31 décembre 2022 ?

Rendez-vous le samedi 17 juin à 11h à la salle des fêtes de La Bâtie Divisin, 210 route du Monin, pour célébrer la plantation des arbres effectuée dans le cadre de l'opération Un arbre une naissance. La commune s'est en effet engagée à planter un arbre pour la naissance de chaque enfant abréso-dauphinois

Vous découvrirez à cette occasion l'essence plantée en l'honneur de votre enfant, ainsi que le lieu où elle s'enracine.



FRELON ASIATIQUE

Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelons asiatiques est invitée à le signaler sur la plateforme : frelonsasiatiques.fr ou par téléphone au 0974 50 85 85. Une photo et une adresse vous seront demandées.

Petit rappel, la destruction du nid est en partie prise en charge par le département de l'Isère (50 %), la communauté de communes des Vals du Dauphiné (25 %) et la commune des Abrets en Dauphiné (25%).

Pour tout renseignement rapprochez-vous des services municipaux.

Festival du pisé : le retour !

Il vous a manqué, il revient ! L'association À l'humosphère, en partenariat avec la commune des Abrets en Dauphiné, organise la 4e édition du festival autour du pisé les 23 et 24 septembre prochains. Des ateliers, conférences, visites et lectures vous attendent.

Ce nouvel espace d'explorations et de vagabondage autour de la terre mêle art, artisanat et échanges : ateliers pour les enfants et les adultes, démonstrations, exposition, expériences physiques pour comprendre le pisé, des conférences interactives...



Tout un programme de rencontres inattendues !

Soyez attentifs : techniques de construction/restauration, savoir-faire et permaculture

se trouveront au fil de votre déambulation sur le site.

Sur le site des jardins partagés, (à proximité du 65 rue de l'Armistice)

Service Info Énergie : prévoyez vos travaux avant l'hiver

Le Service Info Énergie – Espace Conseil France Rénov' apporte aux citoyens des conseils de proximité indépendants et un accompagnement personnalisé.

Ce service est gratuit, financé par La Région avec France Rénov', le département de l'Isère, les CEE et la Communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Leur équipe de conseillers vous renseigne gratuitement sur les thématiques de la rénovation énergétique : conseils techniques, choix des artisans, éligibilité aux aides financières...

Vous pouvez rencontrer les conseillers, sur rendez-vous, du lundi au vendredi à l'ESPACE Air

Climat Énergie, 14 avenue Benoît-Frachon, à Saint-Martin-d'Hères.

Ils assurent également des permanences, toujours sur rendez-vous :

- à Pont-de-Beauvoisin, maison des services au public, chemin des Pâquerettes, un mercredi par mois de 13h à 17h (7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre).

- à La Tour-du-Pin, 22 rue de l'Hôtel de Ville, un vendredi par mois de 9h à 13h (16 juin, 21 juillet, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre).

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le 04 76 14 00 10



AGEDEN

Votre partenaire énergie-climat

en Isère

Pour plus d'informations :
www.infoenergie38.org

Le service Info Énergie en Isère est porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise (ALEC) et l'AGEDEN.

Poetry In Rythm : naissance d'un flow

« C'est ma vie et je veux la vivre à raper » Bari, Doen et Huma, alias Tom Laurent, Melvin Moulin et Adrien Monin annoncent la couleur dès leur premier titre *Premières lueurs*. Leur groupe ? PIR, *Poetry in rythm*, une déclaration d'amour aux mots et à la musique.

Les trois garçons, se sont connus au collège Marcel-Bouvier. Ils ne se sont plus lâchés depuis. Leur premier EP de six titres (*Prélude*) vient de sortir et ils commencent à décrocher leurs premiers concerts. Avec en rêve déclaré, l'espoir de pouvoir vivre de leur musique.

Pour le moment Tom étudie le génie climatique à Lyon, Melvin est en licence e-commerce marketing et Adrien travaille, tous les deux à Grenoble.

S'ils s'expriment aujourd'hui en rapant, leur aventure musicale a commencé avec le... rock metal. Tom le pratiquait à la guitare électrique et c'est un groupe de metal qui les a réunis pour leur première sortie en concert. Confortant leur volonté de faire de la musique leur métier.

« *Finalement on s'est lancé dans le rap car on en écoutait aussi beaucoup et c'était plus simple, car il ne nécessite pas d'instruments,* » précise Melvin.

Ils commencent la musique au lycée, en seconde. Il leur faudra six mois pour venir à bout de leur premier morceau. « *On ne fait qu'écrire les textes, explique Tom. On a trouvé les premiers instrumentaux sur YouTube. Puis pour notre album cela a été via les réseaux sociaux, et les personnes avec qui nous avons travaillé sur ce projet.* »

Chacun écrit les parties de texte qu'il va chanter, en partant

Du rock metal au rap... mais toujours l'amour de la musique

du thème ou de l'idée générale qui ont été définis. « *Nous avons trois visions de la musique, ce qui fait notre force, analyse Melvin. Nous cherchons à trouver notre style à nous, notre patte, pour que cela ait un charme différent. Il y a beaucoup d'offres et de demandes sur Internet. C'est compliqué de se faire un petit nom. Mais les réseaux sociaux nous aident à avoir une base communautaire, à nous d'arriver à nous démarquer.* »



Pour y arriver, le groupe compte aussi sur ses premiers concerts. Si vous voulez les découvrir en live, vous pourrez les écouter le samedi 3 juin au festival de La Côte Saint-André et le mercredi 21 juin sur la scène de la fête de la musique aux Abrets en Dauphiné.

Scannez pour écouter les chansons de PIR et découvrir leurs clips.



Fête de la batteuse : rendez-vous le 6 août

La dernière assemblée générale du Comité Batteuse a été l'occasion de faire le bilan de l'édition 2022. Celle-ci a été une réussite malgré la chaleur très intense de l'après-midi, grâce au travail de tous les bénévoles.

Le bilan financier, positif, a permis d'allouer fin 2022 un chèque de 1 000 € à l'union sportive de l'école du Mâcle. Une deuxième partie de ces bénéfices sera



consacrée à l'anticipation des dépenses pour la préparation du 40e anniversaire de la Batteuse, prévu en 2024.

Enfin, une troisième partie de

ces bénéfices devrait permettre de poursuivre la réfection des chapiteaux.

Le conseil d'administration a été en partie modifié, suite à des départs pour cause de mutations professionnelles. Le bureau du comité a reconduit Philippe Sicaud à la présidence de l'association.

Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour la prochaine édition de la fête de la batteuse, le 6 août prochain.

Section cycliste des Abrets

Printemps chargé pour les jeunes coureurs du club. L'école de cyclisme a été reconnue par la Fédération française en obtenant le label « Ecole de vélo ». Chaque week-end certains petits coureurs participent assidûment aux courses organisées par des clubs régionaux avec des résultats probants.

En dehors des compétitions ils participent à des événements comme ce stage de deux jours en mai sur les traces des grands champions avec la montée des 21 lacets de l'Alpes d'Huez pour les plus grands.

Le dimanche 4 juin à Ruy les « petits bleus » auront la chance de pouvoir prendre le départ fictif de la classique des alpes comme chaque année.

Enfin, le club organise le **dimanche 11 juin un grand prix cycliste** pour les écoles de vélo le matin et pour les cadets et adultes l'après-midi. Un circuit de 2.8km apprécié par les coureurs pour sa diversité (partie roulante, bosse...) promettant du beau spectacle.

Suivez-les sur Facebook Sca Les Abrets et Instagram sectioncyclistedesabrets.



Association La Randonnée

Après la montagne, la campagne. Les sorties en raquettes sont maintenant terminées. Les responsables de l'association des randonneurs des Abrets en Dauphiné vous attendent pour vous emmener en campagne en semaine et le dimanche. Si vous êtes intéressés, les inscriptions se font auprès de

Pascal (06 42 85 75 31)
ou André (06 02 28 53 32).



L'actu MJC-EVS : des rendez-vous à ne pas manquer

La troisième édition du **festival les Douc'heures des Vals** aura lieu au Parc Bisso le mercredi 5 juillet à partir de 15h. Au programme : des installations (jeux en bois, motricité) de nombreux ateliers à découvrir en famille et un spectacle en clôture de l'après-midi. Ce micro festival organisé par le relais petite enfance et la MJC-EVS se déroulera le 5 et 7 juillet aux Abrets en Dauphiné et à Valencogne.

Pour le reste de l'été, la MJC-EVS continuera à vous proposer des sorties familles, un accueil de loisirs aux milles activités,

des mini camps, des balades, des soirées jeux, ou encore des ateliers parents enfants.

Enfin et pour la quatrième année, **le pique-nique culturel** de la MJC-EVS viendra clôturer la saison avec un concert spectacle de la compagnie « les colporteurs de rêves », le vendredi 25 août à 18h... on va rire, chanter et danser !

Mais avant cela, participez à un **échange convivial autour**



du documentaire *Post Partum* le mardi 13 juin à 18h30.

La détente en famille sera aussi à l'honneur lors de la **sortie pêche** prévue le samedi 10 juin ainsi que les soirées jeux et les ateliers parent-enfant.

VENDREDI 09 JUIN 2023

TOURNOI INTER-ENTREPRISE

TOURNOI Mixte

- 3 contre 3
- Équipe de 4 ou 5
- 10€ par personne
- 1 Homme & 1 Femme minimum par équipes

À partir de **19h**

Au gymnase **Colombier** Aux **Abrets en Dauphiné**

Buvette & Restauration sur place

Sur inscription avant le 31 mai 2023
Par téléphone au 07 70 12 92 99 ou par mail à lukas.mb@icloud.com

Basket : tournoi mixte inter-entreprises

Le Basket club Les Abrets organise cette année encore son **tournoi inter-entreprises**. Un tournoi par équipe mixte en format 3 contre 3. L'occasion de lancer un défi original au sein de votre entreprise.

Le tournoi se déroulera vendredi 9 juin à partir de 19h.

Inscription avant le 31 mai par téléphone (07 70 12 92 99) ou par mail : lukas.mb@icloud.com

Comité des fêtes de La Bâtie Divisin

Du changement dans le bureau de l'association, avec notamment, la nomination de Gaëlle Perrin, comme présidente. Côté événements, le **1er juillet**, le comité vous propose **une scène ouverte**. Envie de nous faire découvrir votre univers artistique ? Inscrivez-vous vite par mail : comitedesfeteslabatiedivisin@gmail.com.

Pas de talents particuliers ? Venez assister aux représentations. Buvette et petite restauration seront proposées sur place.

Comité de quartier Pierre du Ciell

Le voyage annuel mènera cette année les adhérents dans le Jura, vers Jeurre, les Molunes, Mijoux. Au programme, de belles surprises et quelques découvertes pour cette sortie amicale et festive, agrémentée d'un bon repas.

Samedi 3 juin. Pour vous inscrire ou vous renseigner, vous pouvez appeler la présidente Marie-Françoise Guigard (06 66 21 25 64) ou la trésorière, Liliane Duret (06 38 85 43 64).

Le week-end des **30 et 31 juillet** se déroulera la **traditionnelle fête du four** : animations et concert rock seront au rendez-vous le samedi. Le dimanche, vente de pain et tartes au sucre. Une buvette sera en place pendant toute la durée de l'événement.



Permanences UFC-Que Choisir

Les permanences de l'UFC-Que Choisir se déroulent **les premiers et troisièmes lundis du mois** à la mairie annexe de La Bâtie-Divisin, de 14h à 16h.

Le calendrier :

- Lundi 5 juin
- Lundi 19 juin

Plus de renseignements : 04 37 03 00 85
contact@bourgoinjallieu.ufcquechoisir.fr

Mise en place d'une mutuelle pour tous

Le CCAS des Abrets en Dauphiné représenté par Valérie Argoud et quelques-uns de ses membres ont rencontré Marek ZWERENZ du groupe Actiom. Dans le dispositif « Ma Commune Ma Santé », l'accès à « une mutuelle pour tous » va permettre de lutter contre le renoncement aux soins et aussi améliorer le pouvoir d'achat des habitants de la commune en leur proposant une mutuelle adaptée à chacun en fonction de ses besoins.

Les permanences auront lieu tous les premiers lundis du mois à la salle Marcelline, 8 rue Jean-Jannin, de 9h30 à 12h30. La prise de rendez-vous se fait en appelant le 05.64.10.00.48. La première aura lieu le lundi 5 juin 2023.

À la rentrée, une réunion publique sera proposée le 25 septembre 2023 à 15 heures, à la salle Emile Guerry, place Eloi-Cuchet, afin de vous présenter cette « mutuelle communale ».

Devenez aide-soignant.e à domicile

Les aides-soignant.es à domicile sont des maillons indispensables du réseau rural social. Ils démontrent quotidiennement des qualités humaines, indispensables au métier : apporter sourire et chaleur, aider sans attendre en retour.

L'aide-soignant.e n'est ni médecin, ni assistant social, ni psychologue, mais s'occupe des autres avec dévouement, empathie, patience et respect. En apportant de l'humanité. Malgré les trajets, par tous les temps, ils sont toujours présent.es. Le SSIAD leur fournit un véhicule de service.

Le SSIAD, Service de soins infirmiers à domicile, recrute. Adressez-vous au 04 76 31 80 24 ou écrire à ssiadbisi@fed38.admr.org

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes d'opposition est libre, dans les limites encadrées par l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales. Chaque groupe dispose d'une demi page à chaque publication municipale.

Bien vivre aux Abrets en Dauphiné

**François Boucly, Marie-Blanche Perrin,
Noël Leca, Françoise Mathern-Degobert**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Alliance des trois communes

**Claire Chuzel-Marmot, Sandrine Sibut,
Loïc Cécillon**

Le groupe d'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Horaires utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h.

Mairie délégué de Fitialieu

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h.

Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin

les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez rencontrer vos élus ?

Ils sont disponibles sur rendez-vous. **Appelez le 04 76 32 04 80.**

Médiathèque des Abrets

le lundi de 16h à 19h,
le mercredi de 14h à 17h,
le jeudi de 10h à 11h
et de 16h à 17h30,
le vendredi de 17h à 18h30,
le samedi de 10h à 12h.

Médiathèque de Fitialieu

le lundi de 16h30 à 18h,
le jeudi de 16h à 18h,
le samedi de 10h à 12h

Médiathèque de La Bâtie-Divisin

le mardi de 16h30 à 17h30,
1er et 3e samedi du mois
de 10h à 12h.



Tous sur illiwap !

Événements, incidents, fêtes, coupure d'eau ou d'électricité, alerte météo, etc. Vous êtes déjà 400 à recevoir toutes les infos de la commune gratuitement et sans inscription directement sur votre téléphone.

Téléchargez l'application illiwap et laissez-vous guider.

numéros utiles

Mairie des Abrets en Dauphiné
www.les-abrets-en-dauphine.fr

Accueil
04 76 32 04 80

Syclum (ex-Sictom de la région de Morestel)-
04 74 80 10 14
www.syclum.fr

Syclum (ex-Sictom de la région de Morestel)-
04 74 80 10 14
www.syclum.fr

Centre anti-poison 04 72 11 69 11
Pharmacie de garde 3915

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
SAPEURS POMPIERS 18
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (accessible par fax et sms) **114**



Ils nous manqueront...

CLEYET-MARREL veuve **LIATARD** Georgette
décédée le 15/01/23

CASTELNOVO Christian décédé le 18/01/23

PERRACHON Marie-Bérangère décédée le
20/01/23

ARGOUD Denis décédé le 23/01/23

FAURE Raoul décédé le 23/01/23

PITHON Agnès décédée le 1/02/23

RAPIN veuve **MEUNIER** Louise décédée le
3/02/23

FINET Guy décédé le 14/02/23

BELLAVITA Albert décédé le 20/02/23

GROS-FLANDRE Daniel décédé le 22/02/23

BELLUZO Joseph décédé le 12/03/23

PIERRE Marcel décédé le 30/03/23

DÉGOBERT Pierre décédé le 30/03/23

REGNIER veuve **DELTÈTE** Gisèle décédée le
31/03/23

BOSSE-PLATIERE Robert décédé le 7/04/23

GUICHERD épouse **GIRARD** Yvonne décédée
le 8/04/23

GUILLOSSON épouse **BERNARD** Michelle
décédée le 11/04/23



Ils arrivent...

Milena MARQUES SOUSA née le 09/01/22

Lyana MANGIONE née le 13/11/22

Éliot POIGNANT né le 03/12/22

Isaac, Jean-Bernard, Suleyman TRITSCH

LABROUMI né le 01/01/23

Cloé CARA née le 03/01/23

Billie, Laura, Marguerite ROUX née le 5/03/23

Angelina, Marie DÉMOZ née le 31/03/23



Ils s'aiment...

Franck COSI et **Clarisse ALLEGRET** le 8/04/23

GARNIER Cyril et **JOUSSELIN** Meghane le
22/04/23

Alexis JULLIAN-CHEVILLON et **Angélique**
MARC le 29/04/23



Michaël Gesland, l'extrême est son horizon

Rendre possible l'impossible. Voilà ce que s'applique à réaliser Michaël Gesland. Si vous trouvez qu'un triathlon XS est déjà hors de votre portée, asseyez-vous dans un fauteuil et prenez un verre, car cet éducateur sportif est lui un adepte de l'iron man (3,8 km à la nage, 180 km à vélo et 42,195 km en courant). Mais pas la version traditionnelle, dans un lac tranquille et sur la route. Non lui ce qui le motive c'est la version Xtrem : vous nagez dans des rivières ou des lacs d'eau froide, vous roulez dans des cols dignes des légendes du tour de France et vous courez sur des chemins qui font passer l'ultra trail pour une promenade post repas du dimanche.

« J'aimais bien courir et le vélo, et un jour en vacances je suis tombé sur un triathlon et cela m'a paru sympa. » Cet ancien joueur de foot se

lance alors dans le triathlon en 2007 et fait son premier iron man en 2008. *« Mais sur ces épreuves il y a énormément de monde et on est beaucoup sur des routes. Moi je voulais plus de calme et de nature, et des épreuves qui ne dépendent pas de grosses entreprises. »*

Il tombe sur quelques vidéos d'épreuves Xtrem et décide de se lancer. *« Quand on fait du triathlon, on part sur du dépassement de soi et il faut avoir beaucoup d'humilité car on sait si on commence la course mais jamais si on va la finir. En version Xtrem c'est encore plus vrai. Selon la météo et le dénivelé total, on part sur des épreuves de 14h à 17h, en autonomie totale... »* Une seule obligation, avoir un « accompagnant » pour la partie course, pour assurer l'assistance en cas de problème. Michaël Gesland fait pour cela équipe avec Olivier Moulin, professeur d'EPS au collège Marcel-Bouvier.

Le sociétaire du club Vals du Dauphiné olympique parcourt de nombreux kilomètres en course mais aussi à travers l'Europe, car cette discipline n'est pas vraiment reconnue en France. *« C'est une question de réglementation car il y a des passages dangereux dans ces épreuves. Avant de partir on nous fait signer une décharge de responsabilité. »*

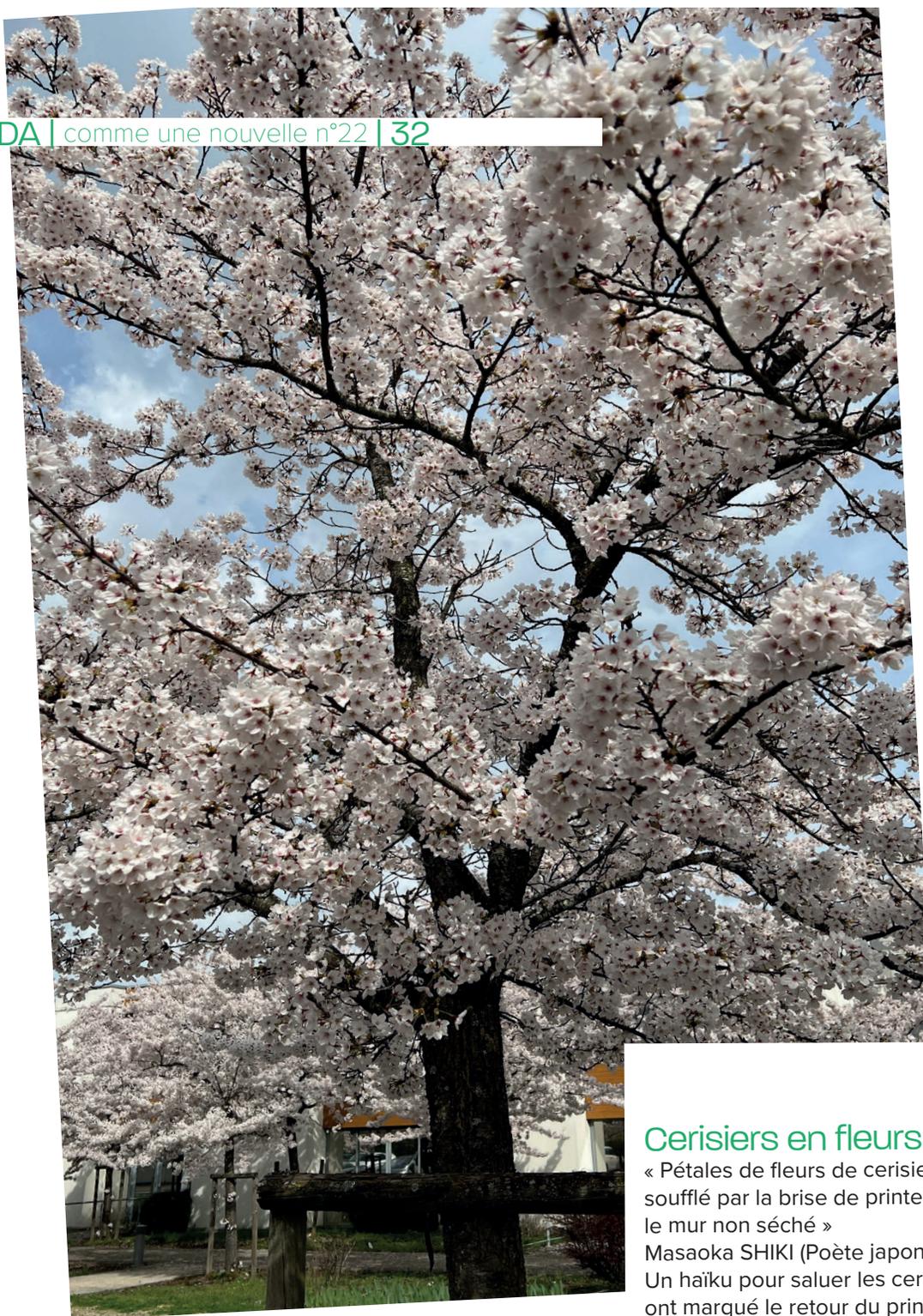
La première épreuve, la Norseman, a été créée en Norvège en 2003, puis ont suivi l'Ecosse, la Suisse, l'Autriche, la Slovaquie... Toutes proposent des voyages à travers quelques-uns de leurs plus beaux paysages où l'expérience est plus importante que le temps final. *« On est vraiment dans un esprit de découverte et de rencontres. On est tous dans la même galère, on se retrouve d'une course à l'autre, il y a vraiment une ambiance à part. Personne ne vient pour gagner, il n'y a pas de vainqueur déclaré. Juste une barrière horaire qu'il faut passer. C'est un challenge personnel et un partage avec notre accompagnateur. Il faut juste passer au-delà de notre appréhension au départ quand il faut se balancer à 4h du matin dans le noir et une eau à 14°... »*

Le triathlon de ses souvenirs les plus forts :

Natation : *« en Autriche, une épreuve dans une rivière avec beaucoup de courant, quand il a fallu faire le retour à contre-courant ».*

Vélo : *« en Suisse, avec des conditions extrêmes sous la neige en haut des trois cols à plus de 2 000 m alors qu'on était fin juin ».*

Course : *« en Slovaquie, quand ils tracent des chemins pour gravir les montagnes c'est tout droit dans la pente. Dangereux mais magnifique ».*



Cerisiers en fleurs

« Pétales de fleurs de cerisier
soufflé par la brise de printemps contre
le mur non séché »

Masaoka SHIKI (Poète japonais)

Un haïku pour saluer les cerisiers qui
ont marqué le retour du printemps
devant la maison de retraite.

Rue Bayard - Les Abrets en Dauphiné

Retrouvez-nous sur notre site

www.les-abrets-en-dauphine.fr

Et sur notre page Facebook

www.facebook.com/lesabretsendauphine


Les Abrets en Dauphiné
vivante et durable

Mairie des Abrets en Dauphiné
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné
Tél. 04 76 32 04 80